CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E51325** **VALABLE JUSQU'AU** **12/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/04/1986

Raison sociale : ALUMINIUM METALLERIE BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/08/2022

Capital : 7 622

18 BOULEVARD DE L'OLI
06340 LA TRINITE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA TRINITE

Siret : 337 560 288 00017

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 9126568-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 648442

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 648442

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 93 54 92 70 **Fax :** 04 93 27 18 57

Portable :

Responsabilité légale :
DOLCIANI LIONEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : metallerieamb@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 351 711 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4413	Métallerie (Technicité supérieure)	5	28/04/2026
4492	Ferronnerie		28/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/06/2026 16:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.